Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_020-DE

Morlaix Communauté
Séance du lundi 9 février 2026
Délibération D26-020

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres titulaires présents : 42
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 47

Secrétaire de séance : Valérie Scattolin

Étaient présents : **Carantec** : Nicole Ségalen-Hamon, Alban Le Roux **Garlan** : Joseph Irrien **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Henvic** : Christophe Micheau **Lanmeur** Jean-Marc Le Berr **Lannéanou** : Hervé Saint-Jalm **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Jean-René Péron **Locquénolé** : Francis Lebrault **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Yvon Laurans, Laëtitia Abily, David Guyomar, Nathalie Barnet, André Laurent, Jean-Charles Pouliquen, Marie Gallouédec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Nolwenn Malengreau **Plouégat-Guerrand** : Renaud de Clermont-Tonnerre **Plouégat-Moysan** : François Girotto **Plouézoc'h** : Brigitte Mel **Plougasnou** : Nathalie Bernard, Hervé Le Ruz **Plougonven** : Bernadette Auffret, Jean Laurent Hamon **Plouigneau** : Roger Héré, Odette Colas **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Claude Poder **Saint-Jean-du-Doigt** : Monique Nedellec **Saint-Martin-des-Champs** : François Hamon, Martine Gireault, Marc Rousic **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Solange Creignou **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Lanmeur** : Anne-Catherine Lucas à Jean-Marc Le Berr **Locquirec** : Gwénolé Guyomarc'h à Pierre Le Goff **Morlaix** : Sabine Duval-Arnould à Jean-Charles Pouliquen ; **Plourin-lès-Morlaix** : Morgane Bicrel à Guy Pennec **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski à Aude Goarnisson

Était représenté : /

Étaient absents excusés : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Guerlesquin :** Eric Cloarec **Plouigneau** : Joëlle Huon, Johny Delépine.

Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.) :
Réponse à l'appel à projet national Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n° 7" Définir une ambition commune de la transition écologique"

Rapporteur : Nathalie Barnet

Le ministère de l'agriculture, de la santé et l'ADEME ont lancé conjointement fin 2025, un appel à projet national visant à accompagner des initiatives territoriales en faveur d'une alimentation saine, durable et accessible à tous. Un des trois volets concerne les territoires nouvellement labellisés « PAT de niveau 1 - émergent », tel que Morlaix Communauté (depuis octobre 2025).

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_020-DE

L'Agglomération se porte ainsi candidate pour structurer son PAT au travers de deux cibles principales : les bénéficiaires de la restauration collective, et les femmes enceintes.

Ainsi, sur la restauration collective, il s'agira dans un premier temps d'aller à la rencontre des acteurs concernés (cuisiniers, élus…) afin d'identifier leurs besoins en approvisionnement et de faciliter leur atteinte des objectifs de la loi EGAlim (au moins 50% de produits labellisés dont au moins 20% de bio). L'édition d'un guide des producteurs et pêcheurs locaux en circuits courts facilitera par exemple l'approvisionnement local en donnant plus de visibilité à l'offre. Ces actions rejoignent les objectifs PAT n° 8. "Améliorer les pratiques durables au sein de la restauration collective, notamment l'augmentation des approvisionnements de qualité et locaux et la diversification protéique", et n°9. "Accompagner l'évolution de la restauration collective".

Par ailleurs, identifié au sein du PAT de l'agglomération et du Contrat Local de Santé (CLS) du Pays de Morlaix, un partenariat a été engagé avec 3 étudiantes de Sciences Po Rennes afin d'étudier l'opportunité d'expérimenter une ordonnance verte. Il s'agit d'une démarche mêlant des distributions de paniers (bio) et l'organisation d'ateliers de sensibilisation et de cuisine, sur prescription délivrée par un professionnel de santé, à destination des femmes enceintes volontaires et de leurs foyers. Cette action correspond aux objectifs PAT n°5 "Encourager la population pour consommer plus local, plus bio et plus sain" et n°7 "Assurer la justice alimentaire pour tous : accès (physique, financier et social) à une alimentation en quantité suffisante et de qualité".

Le plan de financement proposé pour répondre à cet appel à projets est le suivant (sur 18 mois : de juin 2026 à décembre 2027) :

Type de dépenses sur 18 mois	**Dépenses**	**Type de recettes**	**Recettes**
Ingénierie PAT : lien cantines et producteurs locaux	64 893 €	Autofinancement Morlaix Communauté (34%)	36 400 €
Frais de fonctionnement (forfait de 8%) et de déplacement	5 307 €		
Prestation externe (ex : formations des cuisiniers)	12 000 €		
Édition d'un guide des producteurs locaux	5 000 €	État (66%)	70 000 €
Organisation d'un évènement de restitution sur la restauration collective	7 200 €		
Expérimentation d'une ordonnance verte (ateliers + paniers bio)	12 000 €		
TOTAL	**106 400 €**	**TOTAL**	**106 400 €**

Vu l'avis favorable de la commission Transition écologique et énergétique du 20 janvier 2026 ;

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- **d'approuver l'opération et son plan de financement,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents s'y afférant.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Valérie Scattolin

Le Président,
Jean-Paul Vermot